

**DEJEPS "Perfectionnement Sportif" Mention Squash**  
**BREVET FEDERAL 3<sup>ème</sup> DEGRE**

**FICHE D'INSCRIPTION**

**LIGUE** : .....

**LE CANDIDAT**

N° Licence : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ...../...../..... Code Postal ..... Ville de naissance : .....  
Adresse domicile : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
E-mail : ..... Tél. : .....  
Statut :      Salarié     Etudiant     Demandeur d'emploi     Autre  .....

**LA STRUCTURE**

Nom de l'Association : ..... N° : .....  
Nom du responsable de la structure et fonction : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
E-mail : ..... Tél. : .....

**TUTEUR** : ..... (Dans le cas où vous auriez le nom d'un entraîneur diplômé BE1 min. à proposer)

**LE FINANCEMENT**

Prise en charge par un organisme collecteur  Préciser : .....  
Prise en charge par le club ou l'association   
Aide financière de la Ligue   
Financement personnel

**LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Fiche d'inscription datée et signée
- Copie recto/verso de la carte d'identité nationale ou du passeport
- Lettre de motivation
- Copie du dernier diplôme scolaire ou universitaire obtenu
- Copie des diplômes obtenus en Squash
- Plan de financement pour les candidats pris en charge par un organisme
- Attestation d'expérience pédagogique de 200 heures pour les non titulaires du CQP

***Le dossier d'inscription complet doit être retourné dûment renseigné, daté et signé, au siège de la Fédération, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la F.F. Squash ou du plan de financement avant le 30 JUIN 2018***

## DEJEPS "Perfectionnement Sportif" Mention Squash BREVET FEDERAL 3<sup>ème</sup> DEGRE

<b>CONDITIONS D'INSCRIPTION :</b>	<b>- Pour les non-titulaires du CQP</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Satisfaire au test d'exigence préalable</li><li>• Justifier d'une expérience pédagogique de 200 h en Squash</li></ul>
<b>FORMATION ET EXAMEN :</b>	- F.F. SQUASH (2 rue de Paris, 94100 Saint-Maur des fossés) - CREPS PACA (62 chemin du Viaduc, Pont de l'arc, 13 100 - Aix en Provence)
<b>DUREE :</b>	<b>- Pour les non-titulaires du CQP</b> - 200 h en centre de formation + 70 h en FOAD - 330 h en structure club <b>- Pour les titulaires du CQP</b> - 120 h en centre de formation + 50 h en FOAD - 280 h en structure club
<b>COÛT :</b>	<b>- Pour les non-titulaires du CQP</b> Frais pédagogiques : <b>4 000 € TTC pour les stagiaires pris en charge par un organisme financeur</b> Frais pédagogiques : <b>3 300 € TTC pour les stagiaires en financement personnel</b> <b>- Pour les titulaires du CQP</b> Frais pédagogiques : <b>2 600 € TTC pour les stagiaires pris en charge par un organisme financeur</b> Frais pédagogiques : <b>2 000 € TTC pour les stagiaires en financement personnel</b>
<b>REMARQUE :</b>	Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire. Pour chaque session de formation en centre, une proposition d'hébergement collectif vous sera adressée.

### TEST EXIGENCES PREALABLES :                    **LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018**

Test technique organisé par la Fédération française de squash, portant sur la réalisation de 6 exercices de frappes de balles consécutives. La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation délivrée par le DTN.

*Sont exemptés les titulaires du BF2, du CQP "Moniteur de Squash", du BF3 ou du BEES 1er degré option Squash)*

### SELECTION DES CANDIDATS SUR DOSSIER :                    **MARDI 4 SEPTEMBRE 2018**

Les dossiers de candidature complets classés par ordre d'enregistrement seront étudiés par le jury de sélection.

### POSITIONNEMENT :                    **MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018**

Les titulaires de diplômes fédéraux (BF1, BF2 et BF3) ou professionnels (CQP ou BE1) pourront intégrer un parcours partiel de formation après le positionnement (allègement des heures de formation).

**Le candidat déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, des conditions de formation et des conditions de vente et les accepter sans réserve.**

*Lu et approuvé, date et signature*

*L'I.F. Squash est enregistré sous le numéro 11 94 08658 94 auprès du préfet de la région Ile de France. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat. Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de l'I.F.Squash. Conformément à la loi N° 78-17 « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.*